

du 1er avril prochain,
la Ferme sera porté à
ent pour les
de Québec.
elleront leur abonnement
étaires
Québec.

VINCIALE

l'Armes

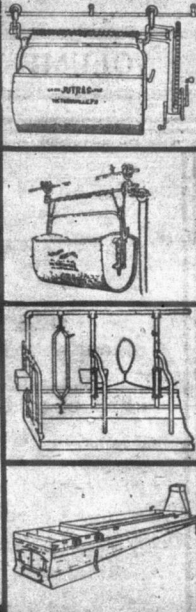
\$ 5,000,000.00
\$ 4,500,000.00
\$40,646,000.00

da dont les argents
ont contrôlés par un
aminant mensuelle-
ec tels dépôts.

rouvés par ses ac-
anque ne prête pas

QUEBEC, D'ONTARIO, DU
PRINCE-EDOUARD

avec le
légers
à l'agri-
e lourde
e nulle
e la fa-
attribuer
Pas de
e
GENT
RE
S PAR
TRAS LIMITÉE
QUÉ.



IAZON"

nutritive médicinale
r l'estomac le foie et les
e la croissance le déve-
nal et assure la santé des
e dans les cas de Coliques,
e, etc.

UX DE LA FERME

DE LA SANTÉ

est un tonique sans rival

appétit
a nour-

petite
cure or-
stante.

ec, P.Q.



ADMINISTRATION ET PUBLICATIONS
Abonnement payable d'avance.

Canada—Excepté cité
de Québec..... 1.00
Cité de Québec et pays
étrangers..... 1.50
Pour les Sociétaires de
la Coopérative Fédé-
rée de Québec..... 75c.

Tarif des annonces 10c. la ligne
Annonces classées 1c. du mot
minimum .50 sous.

Pour abonnement et annon-
ces écrire au "Bulletin de la
Ferme" Limitée, 111 Côte de
la Montagne, (Édifice Morin),
Québec. Case postale 129—
Tél. 2-4297.

LE BULLETIN DE LA FERME

REVUE TECHNIQUE HEBDOMADAIRE

Consacrée au Service des Cultivateurs de Progrès



ADMINISTRATION & RÉDACTION

111 CÔTE DE LA MONTAGNE 111

QUÉBEC

ORGANE OFFICIEL DE LA COOPÉRATIVE FÉDÉRÉE DE QUÉBEC

Volume XIII

QUÉBEC, LE 19 MARS 1925

Numéro 12

Page de la Coopérative Fédérée de Québec.

De nouveaux débouchés

Chaque jour, la Coopérative Fédérée de Québec étend le domaine de ses activités et de nouveaux marchés s'ouvrent devant elle. Sa propagande obtient un tel succès que les échos de l'Ontario en résonnent maintenant.

Voici, en effet, que des demandes spécifiques nous sont faites, de cultivateurs ontariens, de nous expédier leurs produits, en particulier les œufs de leur basse-cour. Le fait peut paraître singulier, quand on sait que des cultivateurs de notre Province s'obstinent à ne pas vouloir recourir à nos services.

La leçon est bonne, venant du camp de nos plus rudes concurrents; que chacun en fasse son profit.

Ainsi, le 7 mars, M. George W. Smoke, de Bothwell, Ont., nous écrivait:

"J'ai connu votre maison par l'entremise d'un voisin qui vous a expédié ses œufs, la saison dernière, et qui était enchanté des résultats obtenus. Je désire suivre son exemple.

"J'ai appris de lui également que vous fournissez les caisses à œufs vides. Vous m'obligeriez beaucoup en m'expédiant une caisse aussitôt que possible à North Newbury, qui est la gare du Canadien Pacifique la plus rapprochée de nous.

"Nous pourrions vous fournir une caisse d'œufs par semaine, car nous avons un poulailler de deux cents poules."

(Signé)

George W. Smoke.

Un autre, M. G.-T. Markhill, de Parkhill, Ont., nous fait pratiquement la même demande en ces termes:

"Des amis m'ont renseigné sur votre maison qu'ils apprécient beaucoup, depuis qu'ils vous envoient régulièrement leurs œufs.

"Si vous fournissez les caisses à œufs, je serais trop heureux d'en recevoir deux aussitôt que vous serez en état de le faire. Veuillez m'avertir et obligez votre tout dévoué."

(Signé)

G. T. Markhill.

La Coopérative Fédérée de Québec est heureuse de ces deux nouvelles recrues qu'elle enlève à ses puissants voisins de l'Ontario. Elle compte bien en tirer profit pour le meilleur intérêt de ses sociétaires et de la classe agricole.

Surveillons davantage nos expéditions

Récemment, M. W.-A. Wilson, agent du gouvernement fédéral, à Londres, pour les étiquettes des produits agricoles du Canada, a déclaré devant un groupe de l'Association des marchands de produits de Montréal, réunis au "Board of Trade", que les exportateurs canadiens n'attachaient pas assez d'importance aux menus détails de leurs expéditions. Aussi, reçoivent-ils sur ce point une forte concurrence des exportateurs de la Nouvelle-Zélande et d'autres pays.

Il importe, a dit M. Wilson, de multiplier les précautions jusque dans les moindres détails, afin de ne pas incommoder les importateurs anglais, qui peuvent fort bien donner la préférence à d'autres, si les exportateurs canadiens n'améliorent point leurs méthodes d'expédition. Et M. Wilson en arrive à parler de l'uniformité des emballages et des étiquettes pour tous les produits canadiens exportés outre-mer.

L'exemple de la Nouvelle-Zélande les y invite. Les exportateurs de ce pays obéissent tous au même mot d'ordre, et tous leurs envois sont emballés et étiquetés de la même façon; une fois parvenus à Londres, les paquets et ballots sont facilement reconnus des importateurs et classés rapidement.

Il en arrive autrement des produits canadiens. Ces derniers sont emballés tous différemment selon la fantaisie des exportateurs, et à Londres ces emballages divers retardent le classement et gênent les importateurs tout comme les préposés à la manutention.

M. Wilson recommande donc aux exportateurs canadiens de s'entendre sur la façon d'emballer leurs marchandises destinées à l'exportation et d'y apposer des étiquettes uniformes.

La Coopérative Fédérée de Québec a adopté depuis longtemps un mode uniforme pour l'expédition du beurre et du fromage en Angleterre; elle a toujours prié ses sociétaires et surtout les fabricants de bien soigner l'emballage de leurs produits et de les étiqueter tous de la même manière.

Le fromage canadien conserve toujours sa vogue sur le marché anglais, annonce M. Wilson, car on le considère encore comme le meilleur en son genre. Mais les fabricants néo-zélandais accomplissent des prodiges constamment pour améliorer leur produit et détrôner celui du Canada; ils ont consenti à des sacrifices réels pour uniformiser l'emballage et l'étiquetage qui sont pratiquement parfaits.

A nos fabricants de les suivre dans le même progrès; car il serait malheureux de perdre un marché avantageux à cause d'une négligence de ces petits détails.

Aux expéditeurs d'œufs

Nous recommandons à tous ceux qui nous expédient leurs œufs, de bien vouloir écrire très lisiblement leurs noms et adresses sur les cartes d'expédition.

C'est un détail qui a son importance, puisque souvent nous recevons des caisses d'œufs ne portant aucune indication de l'expéditeur, ou des adresses tronquées, ce qui nous embarrasse pour effectuer le paiement.

L'expéditeur devrait également nous avertir de son envoi en nous envoyant une feuille spéciale d'expédition.

Affiliation L'élevage des poules

La Société Coopérative Agricole de St-Eugène de-Grantham

A l'assemblée annuelle des membres de la société coopérative agricole de Saint-Eugène, tenue à la salle publique, le 25 février 1925, sous la présidence de M. le curé Adélaïde Desmarais:

Il a été proposé par M. Paul Bibeau, appuyé par M. Josephat Bourret, que le bureau de direction soit autorisé à étudier le contrat d'affiliation de la coopérative agricole de St-Eugène-de-Grantham à la Coopérative Fédérée de Québec et à autoriser le président et le secrétaire à signer le contrat d'affiliation s'il y a lieu. Adopté.

Puis, le 3 mars, les directeurs de la même société se sont réunis, à la résidence du secrétaire pour adopter la résolution suivante:

Il a été proposé par M. Odilon Melançon, directeur, appuyé par M. Joseph Desrosiers, directeur, et résolu à l'unanimité que le président et le secrétaire soient autorisés à signer le contrat d'affiliation de la société coopérative agricole de Saint-Eugène-de-Grantham à la Coopérative Fédérée de Québec.

M. Pierre Delcourt, aviculteur, de St-Félix-de-Valois, a obtenu de jolis bénéfices, du 1er novembre 1923 au 31 octobre 1924, avec 300 poules Livourne blanches, c. s.

Voici un état de ses recettes:

Novembre.....	\$ 137.56
Décembre.....	274.65
Janvier.....	225.20
Février.....	168.00
Mars.....	163.50
Avril.....	156.00
Mai.....	155.00
Juin.....	115.35
Juillet.....	112.00
Août.....	100.00
Septembre.....	85.00
Octobre.....	66.00
	\$ 1,758.26
Vente de poulets primaires.....	88.34
Vente de vieilles poules.....	223.05
Recettes totales.....	\$ 2,069.65
Dépenses, alimentation.....	575.84
Bénéfices.....	\$ 1,493.81